

Image not found or type unknown



ABONNEMENT SALLE DE SOPRT

Par **ROSE MONS**, le **26/01/2017** à **15:09**

Bonjour

je suis inscrite dans une salle de sport depuis plusieurs années et j'en suis contente. Je suis prélevée chaque mois de 45€. Ils ont affiché à l'accueil qu'ils allaient fermer 5 semaines pour mise aux normes mais que nous serions quand même prélevé du montant de l'abonnement. En "cadeau", notre abonnement serait prolongé d'un mois et nous aurions un cadeau à choisir (valeur environ 30€). est ce légal? C'est eux qui ferment, ont-ils droit de continuer les prélèvements?

merci d'avance de vos réponses